

GROUPE DE TRAVAIL

MODÈLES DE GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES

EN MER D'ALBORAN

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec



MINISTERIO
DE AGRICULTURA, ALIMENTACIÓN
Y MEDIO AMBIENTE



Antécédents

Le développement d'initiatives pour la gestion intégrée de la mer d'Alboran, dans lequel sont impliqués les différents pays riverains, est une stratégie fondamentale pour développer des politiques efficaces de conservation de l'environnement. Cette idée se retrouve dans les conclusions des deux rencontres internationales à l'origine du Projet Alboran: les Rencontres Internationales de l'Initiative pour la Conservation et le Développement Durable de la Mer d'Alboran de Malaga en 2007 et d'Oujda (Maroc) en 2009. Ces rencontres ont réuni des représentants d'administrations publics, d'organisations internationales et d'associations, des experts ainsi que des habitants des pays concernés. Les recommandations résultant de ces deux rencontres indiquent les bases nécessaires pour mettre en place une future gestion commune de la Mer d'Alboran entre les pays riverains (l'Espagne, le Maroc et l'Algérie).

L'objectif du projet POCTEFEX-Alboran est de mettre en marche un processus de gestion de l'environnement en Mer d'Alboran qui faciliterait le partage d'expériences entre tous les acteurs et les groupes d'intérêts afin d'identifier et unifier les priorités qui amélioreraient la gouvernance de la zone d'Alboran et d'exécuter un plan d'action qui servirait de modèle pour l'application de la Directive cadre sur la Stratégie pour le milieu marin.

Le projet Alboran propose de mettre en place plusieurs activités afin atteindre cet objectif. Une de ces activités, intitulée **Activité 1 « Modèle transfrontalier de gestion et de surveillance des ressources naturelles en Mer d'Alboran »**, inclut la création de trois groupes de travail : Gestion Intégrée, Changement Global et Biodiversité.

Au cours du projet, chaque groupe de travail devra se rencontrer et réaliser des rapports de synthèse qui contribueront à l'élaboration de stratégies et de programmes de développement conjoints concernant les priorités pour la conservation et le développement durable de la région. La coopération transfrontalière et l'échange d'informations seront ainsi favorisés. Durant ces rencontres seront abordés les principales expériences à partager, notamment comment intégrer dans son travail l'information existante, la standardisation des protocoles, le développement de mesures spécifiques, les lacunes législatives et la formation par divers ateliers techniques.

Pourquoi un groupe de travail sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières?

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) peut être définie comme « le processus de gouvernance qui constitue le cadre légal et institutionnel nécessaire pour assurer que les plans de développement et de gestion du littoral intègrent les objectifs environnementaux et qu'ils soient élaborés avec la participation de tous les secteurs affectés et/ou intéressés » (Robles R. 2010. *Conservación y Desarrollo Sostenible del Mar de Alborán*. UICN).

Le Protocole GIZC la définit comme « un processus dynamique de gestion et d'utilisation durable des zones côtières prenant en compte à la fois la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des utilisations des côtes, leurs interactions, la question maritime d'activités et d'usages particuliers et leurs répercussions en mer et sur terre ». Les principes généraux de la GIZC prévus dans le Protocole sont, en résumé :

- Adopter une **approche écosystémique / considérant l'ensemble de l'écosystème** lors de la planification et la gestion des zones côtières, en accordant une attention particulière à la richesse biologique, à la dynamique et au fonctionnement naturels de la zone intertidale et aux interdépendances entre les zones marines et terrestres.

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec



- Garantir une **gouvernance adéquate** qui permet une **participation suffisante** des populations locales et des secteurs de la société civile concernés par les zones côtières lors de processus de décision transparents.
- Garantir la **coordination institutionnelle** intersectorielle des services administratifs et des autorités compétentes dans les zones côtières.
- **Proposer des stratégies, des plans et des programmes d'utilisation du sol** qui englobent toutes les activités socioéconomiques de la côte, en favorisant les services publics et les activités qui requièrent une proximité immédiate avec la mer et en garantissant une **coordination équilibré du territoire**.
- **Évaluer** en amont **les risques** liés aux activités et infrastructures pour réduire et éviter leurs impacts négatifs sur les zones côtières.
- **Éviter les atteintes à l'environnement** côtier et, si elles ont lieu, mettre en place une restauration adéquate.

Comprise ainsi, la GIZC est un des éléments clefs pour assurer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources en Mer d'Alboran. La déclaration d'Oujda du 18 avril 2009, résultant de la deuxième Rencontre Internationale de l'Initiative pour la Conservation et le Développement Durable de la Mer d'Alboran, l'a considérée comme telle et a recommandé de « *développer et [d']harmoniser les méthodes appropriées pour la GIZC sur la base d'une approche écosystémique prenant en compte les caractéristiques d'Alboran et les expériences développées précédemment dans ce domaine dans les régions riveraines* ». Ainsi, a été proposée la « *création de groupes de travail pluridisciplinaires réfléchissant aux priorités dans le domaine de la conservation et le développement durable de la région avec pour objectif de préparer un plan d'action pour Alboran* ».

Le projet POCTEFEX-Alboran concentre ces deux recommandations dans l'activité du présent groupe de travail.

Le cadre légal international

Le Maroc et l'Espagne ont tous deux signé la **Convention de Barcelone** et ont ratifié, dans le cadre de cette convention, le 7^e Protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières de la Méditerranée (Protocole GIZC), qui est entré en vigueur en mars 2011. Ils se sont donc engagés à développer la GIZC sur la côte méditerranéenne en établissant les mécanismes légaux et les stratégies nécessaires.

Par ailleurs, **en complément de la Directive cadre sur la Stratégie pour le milieu marin de l'Union Européenne (2008/56/CE), l'Espagne a élaboré les premiers documents conformes à la Stratégie Marine de Démarcation** (Estrecho – Alborán). L'Espagne a proposé une série d'objectifs environnementaux pour celle-ci. Ces objectifs sont en partie liés à la Gestion Intégrée des Zones Côtières. La Directive stipule que les États Membres de l'Union Européenne devront coopérer avec les pays tiers avec qui ils partagent leur région ou sous-région marine afin d'assurer la cohérence et la coordination des stratégies au sein d'une même zone.

Enfin, l'Union Européenne est en cours de discussion autour d'une **proposition de Directive Cadre pour l'ordination de l'espace maritime et la gestion intégrée des côtes** qui, si elle passe, obligerait les États membres à élaborer des Plans d'Agencement Maritime et des Stratégies de Gestion Intégrée des Zones Côtières afin de coopérer avec les pays tiers pour coordonner leurs plans et stratégies.

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec



3

La situation de la GIZC en Espagne et au Maroc

L'Espagne et le Maroc ont tous deux développé, en collaboration avec le Plan d'Action pour la Méditerranée, un projet CAMP (Coastal Areas Management Programme – Programme de Gestion des Zones Côtières) qui met en pratique sous forme de projet pilote le modèle de la GIZC.

- Le Maroc a mis en place le CAMP-Maroc : Programme de Gestion Côtière pour la zone du Rif Central, de 2007 à 2010.
- L'Espagne a aussi mis en place en Mer d'Alboran le CAMP Levante de Almeria (2010-2013), qui a franchi un pas qualitatif par rapport aux CAMP développés précédemment dans d'autres zones de la Méditerranée. Il a été le premier à mettre en place de façon effective le Protocole GIZC. www.camplevantedealmeria.es

En plus du CAMP, le Royaume du Maroc a développé d'autres initiatives de Gestion Intégrée des Zones Côtières :

- Renforcement des capacités locales du littoral de M'diq et Essaouira. Élaboration d'un Plan d'Action Local GIZC en 2008.
- Projet SMAP III sur le littoral de la province de Nador, de 2006 à 2009.
- Projet SMAP III-2. Gestion Intégrée des zones humides dans la zone côtière de Moulouya – Saida – site RAMSAR et zones côtières d'El-Kala – Anaba. 2007-2010.

Aucun des deux pays n'a lancé de Stratégie de Gestion Intégrée des Zones Côtières ni développé une législation qui la promeuve. L'Espagne, malgré les recommandations du Parlement Européen et du Conseil du 30 mai 2002 sur l'application de la GIZC en Europe (2002/413/CE), n'a pas réussi à concrétiser une Stratégie de Gestion Intégrée des Zones Côtières. Entre 2005 et 2007, l'Andalousie a tenté de mettre au point un projet de Stratégie Andalouse pour la Gestion Intégrée des Zones Côtières mais il n'a pas été approuvé.

En parallèle sont réalisés, aux niveaux scientifique et technique, des projets en lien avec la GIZC qui prétendent fournir des outils qui facilitent sa mise en œuvre :

- PEGASO. <http://www.pegasoproject.eu/>.
- COASTANCE. <http://www.coastance.eu/>.
- MEDINA (Marine Ecosystem Dynamics in North Africa). <http://www.medinaproject.eu/puplic/home.php/>
- MAREMED. <http://www.maremed.eu/>.
- REGIAL. Red Española de Gestión Integrada de Áreas Litorales. www.regial.es

Objectifs du groupe de travail

Dans ce contexte, le groupe de travail de Gestion Intégrée des Zones Côtières **peut atteindre les objectifs suivants**:

- Échanger les expériences de Gestion Intégrée des Zones Côtières des deux rives et analyser leurs résultats.
- Évaluer les problématiques et potentialités dans l'application du Protocole GIZC avec pour objectif d'inciter des activités communes aux deux rives.

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec



- Analyser les objectifs de la Stratégie Marine de Démarcation entre le détroit et Alboran élaborée par l'Etat espagnol qui ont un lien avec la GIZC et évaluer leur pertinence à échelle transfrontalière.
- Proposer un programme de mesures coordonnées avec le Maroc pour favoriser la réalisation de la GIZC en Mer d'Alboran.

Feuille de route

L'idée initiale pour le développement du groupe de travail de Gestion Intégrée des Zones Côtières est la suivante.

1ère rencontre. Juin. Dans quel cas la GIZC en Mer d'Alboran ?

- Échange d'expériences sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières et analyse de la situation actuelle dans ce domaine pour les deux rives.
- Analyse comparative des expériences et des plans d'action élaborés dans les différents projets de GIZC développés en Mer d'Alboran (synergies existantes, plans d'actions coïncidents, degré d'avancement dans la réalisation des plans d'actions et problématiques rencontrées lors de leurs mises en place).
- Identification des problématiques et potentialités dans l'application du Protocole GIZC.
- Débat sur les produits à délivrer par le groupe de travail.

2^e rencontre. Septembre. (à convenir dans l'atelier)

- Analyse des problématiques et potentialités dans l'application du Protocole GIZC détectés pendant la première rencontre.
- Proposition de mesures incitant à la GIZC sur les deux rives.
- Analyse des objectifs environnementaux de la Stratégie Marine de Démarcation entre le détroit et Alboran en lien avec la GIZC et évaluation de leur pertinence à échelle transfrontalière.

3^e rencontre. Décembre. (à convenir dans l'atelier)

- Atelier pratique de gouvernance / participation sociale. Lancer un débat entre le Conseil du Littoral, les représentants de la Commission du Littoral de Levante de Almeria et quelques experts du CAMP Levante de Almeria sur les analyses et propositions élaborées par le groupe de travail afin d'enrichir les conclusions finales.
- Conclusions.

Résultats escomptés. (à convenir dans l'atelier)

- Analyse des expériences et de l'avancée de la GIZC sur les deux rives, potentialités et problématiques existantes.
- Proposition de mesures incitant à la mise en place de la GIZC en Mer d'Alboran.
- Elaboration de metadatabase sur les expériences et les connaissances GIZC en mer d'Alboran (bases de données des projets, articles et bases de données existantes sur les projets en lien avec la GIZC).
- Proposition d'un programme de mesures de GIZC coordonnées avec le Maroc pour la Stratégie Marine de Démarcation entre le détroit et Alboran.

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec



Programme de travail pour la 1ère rencontre

19 juin 2013

15.15 – 16.30 h. Réunion plénière: introduction réalisée par les coordinateurs des groupes de travail.

17.00 – 19.00 h. 1^{ère} séance de groupe de travail. Tableau de présentation des expériences de GIZC mises en œuvre en mer d'Alboran. Il reste à définir les intervenants pour les expériences marocaines.

- 17.00. CAMP Maroc: Programme de Gestion Côtière du Rif Central. 2007 – 2010.
- 17.20. AT SMAP III. Renforcement des capacités locales du littoral de M'diq et Essaouira. Élaboration d'un Plan d'Action Local GIZC en 2008
- 17.40. Projet SMAP III sur le littoral de la province de Nador, de 2006 à 2009.
- 18.00. Projet SMAP III-2. Gestion Intégrée des zones humides dans la zone côtière de Moulouya – Saidaia – site RAMSAR et zones côtières d'El-Kala – Anaba. 2007-2010.
- 18.20. CAMP Levante de Almería. 2010 – 2013. Dr. Ana Correa Peña et Dr. Hermelindo Castro Nogueira.

Chaque exposé tentera de répondre aux questions suivantes avec pour objectif de débat pour la session suivante :

- Objectifs de l'expérience et résultats obtenus
- Vision écosystémique, participation sociale et coordination institutionnelle. Dans quelle mesure a-t-elle été appliquée dans cette expérience.
- Points clefs de la stratégie ou du plan d'action résultant du processus.
- Conséquences pratiques, leçons retenues, faiblesses, menaces, forces et opportunités détectées pour chaque expérience.

20 juin 2013

9.00 - 12.00 h. 2^e séance du groupe de travail

9.00 – 10.00 h. Tableau de présentation des projets de recherche

- Le projet PEGASO. Dr. Françoise Breton ou Dr. Gonzalo Malvárez.
- Le projet COASTANCE. Dr. Fátima Navas.
- Le projet MEDINA. Dr. Françoise Breton ou M. Driss Nachite.
- La REGIAL (Red Española de Gestión Integrada de Áreas Litorales). Dr. Adolfo Chica.
- Le projet MAREMED. Il reste à définir un intervenant.
- Questions et suggestions.

10.00 – 11.40 h. Table ronde : Analyse de la situation de la GIZC au Maroc et en Espagne

Breve réflexion introductive sur la situation légale de la GIZC au Maroc, en Espagne et dans la Communauté Autonome d'Andalousie. M. Larbi Sbai, Dr. Dolores Ortiz et D. Alberto Marín

Élaboration de tableaux avec les **Faiblesses** à corriger, les **Forces** à maintenir, les **Menaces** à affronter et les **Opportunités** à exploiter pour la mise en place du Protocole GIZC en Mer d'Alboran.

11.40 – 12.00 h. Débat sur les résultats de ce groupe de travail et plan de travail pour les deux prochaines rencontres

12.30 – 19.00 h. Séances de travail en collaboration avec le groupe de travail de Changement Global

21 juin 2013

9.00 – 12.30 h. Réunion plénière. Conclusions des différents groupes de travail.

12.30 – 13.00 h. Clôture de la rencontre.

Membres



CONSEJERÍA DE AGRICULTURA, PESCA
Y MEDIO AMBIENTE

En collaboration avec

